$A_{78/566}$ - $S_{2023/820}$



Distr. générale 31 octobre 2023 Français

Original: anglais

Assemblée générale Soixante-dix-huitième session Points 31 a) et 62 de l'ordre du jour Conseil de sécurité Soixante-dix-huitième année

Prévention des conflits armés : prévention des conflits armés

La situation dans les territoires ukrainiens temporairement occupés

Lettre datée du 30 octobre 2023, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de Malte et le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le 28 octobre 2023, à Malte, 66 pays et organisations internationales ont participé à des consultations internationales relatives aux grands principes sur lesquels fonder la paix en Ukraine.

Ces consultations s'inscrivent dans le prolongement des récentes réunions qui ont rassemblé l'Ukraine et d'autres partenaires, à Copenhague le 24 juin 2023, et à Djedda le 5 août 2023.

Au cours de la réunion, les participants ont étudié les grands principes sur lesquels fonder une paix globale, juste et durable en Ukraine. La paix doit reposer sur les principes consacrés par la Charte des Nations Unies, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et le droit international.

Les parties ont notamment articulé leurs échanges relatifs aux principes sur lesquels fonder une paix globale, juste et durable autour des questions suivantes : « Sûreté nucléaire et radiologique », « Sécurité alimentaire », « Sécurité énergétique », « Libération de tous les prisonniers et de toutes les personnes déportées » et « Restauration de l'intégrité territoriale de l'Ukraine ».

À la lumière de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration des Coprésidents, Malte et l'Ukraine, sur les conclusions de la réunion relative aux grands principes sur lesquels fonder la paix en Ukraine (voir annexe).



Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 31 a) et 62 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice, Représentante permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Vanessa Frazier L'Ambassadeur, Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Sergiy **Kyslytsya**

2/3

Annexe à la lettre datée du 30 octobre 2023 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de Malte et le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration des Coprésidents, Malte et l'Ukraine, sur les conclusions de la réunion relative aux grands principes sur lesquels fonder la paix en Ukraine, tenue à Malte, le 28 octobre 2023

Des consultations internationales relatives aux grands principes sur lesquels fonder la paix en Ukraine ont eu lieu aujourd'hui, à Malte.

Organisées à la fois en présentiel et à distance, les consultations ont réuni les conseillers en sécurité nationale et les conseillers en politique étrangère de 66 pays et organisations internationales.

Ces échanges s'inscrivent dans le prolongement des récentes réunions qui ont rassemblé l'Ukraine et d'autres partenaires, à Copenhague le 24 juin 2023, et à Djedda le 5 août 2023.

L'Ukraine continue de souffrir de la guerre d'agression menée par la Russie. Au cours de cette rencontre ouverte et constructive, les participants ont étudié les grands principes qui devraient guider la négociation et l'édification d'une paix globale, juste et durable en Ukraine.

L'instauration de la paix en Ukraine serait un grand pas en avant vers le renforcement de la paix et de la sécurité internationales. La paix doit reposer sur les principes consacrés par la Charte des Nations Unies, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations Unies et le droit international.

Après la tenue, en août 2023, de la réunion de Djedda, l'Ukraine et les ambassadeurs accrédités auprès d'elle ainsi que des experts invités ont formé des groupes de travail sur les différentes dimensions de la paix.

À la réunion de haut niveau tenue à Malte, les parties ont réfléchi aux principes sur lesquels fonder une paix globale, juste et durable, notamment en s'intéressant aux questions suivantes : « Sûreté nucléaire et radiologique », « Sécurité alimentaire », « Sécurité énergétique », « Libération de tous les prisonniers et de toutes les personnes déportées » et « Restauration de l'intégrité territoriale de l'Ukraine ».

En ce qui concerne l'initiative d'organiser le premier sommet mondial de la paix au niveau des chefs d'État et de gouvernement, les parties ont fait part de leur intention de prendre les mesures nécessaires pour se préparer bien à l'avance à cet événement.

Les participants ont exprimé leur profonde gratitude à la République de Malte pour son hospitalité et pour l'organisation du troisième cycle de consultations relatives aux grands principes sur lesquels fonder la paix.

Les conseillers en sécurité nationale et les conseillers en politique étrangère continueront à travailler main dans la main afin de recueillir le soutien international le plus large possible en faveur d'une paix globale, juste et durable en Ukraine et dans le monde.

23-21261 3/3